

Formation professionnelle initiale des conducteurs de véhicules de protection

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAYS BASQUE
LANDES OUEST
DESTRIBATS JESSICA
05.59.55.01.55
jessica.destribats@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conducteur titulaire du permis de conduire de la catégorie B libéré du délai probatoire prévu à l'article L 223-1 du code de la route.

Prérequis pédagogiques :

Conducteur titulaire du permis de conduire de la catégorie B libéré du délai probatoire prévu à l'article L 223-1 du code de la route.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

"Connaître, appliquer et respecter les réglementations applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport."

Contenu et modalités d'organisation

N° SEQUENCE OBJECTIF 1 Identifier les objectifs et étapes de la formation • Vérification des pré-requis. • Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels. • Présentation de la formation. • Modalités pratiques. • Tour de table. 2 Appliquer la réglementation lors de l'accompagnement d'un transport exceptionnel La réglementation relative aux transports exceptionnels et les conditions générales de circulation La réglementation spécifique • Définitions relatives aux transports exceptionnels • La classification des convois • Les caractéristiques techniques réglementaires • Les différentes autorisations • La réglementation applicable aux véhicules d'accompagnement : type de véhicule, couleur, éclairage, signalisation • Les rôles, compétence et limites de l'accompagnateur • Les responsabilités et recours en cas d'accident Les conditions générales de circulation • Les interdictions générales de circulation • La circulation sur autoroute • Le franchissement des passages à niveau et des ouvrages d'art • L'accompagnement des convois : véhicules de protection et véhicules de guidage • Les vitesses autorisées • L'éclairage et la signalisation du convoi Les dispositions concernant les véhicules • Les différents types de transports spécifiques N° SEQUENCE OBJECTIF 3 Assurer la sécurité de son déplacement et celle des autres usagers en toutes circonstances La sécurité routière et la prévention des accidents en circulation et à l'arrêt Les règles de circulation spécifiques aux poids lourds • La signalisation routière spécifique concernant les poids lourds • Les règles générales appliquées aux poids lourds • La spécificité des autres usagers Les accidents et incidents • Les principaux types d'accident et d'incident impliquant les poids lourds et les transports exceptionnels • Les actions de prévention et les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident La sécurité autour du convoi • La sécurité en circulation et à l'arrêt • Le guidage (connaître les angles morts, communiquer par gestes...) • Les différents types de matériels dédiés aux transports exceptionnels, leurs particularités • L'ergonomie au poste de conduite • L'utilisation des protections individuelles et des dispositifs

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Formation professionnelle initiale des conducteurs de véhicules de protection (FIP)
des transports exceptionnels - *Sans niveau spécifique*



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00208075	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			
00253409	du 03/01/2022 au 30/12/2022	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			
00321823	du 02/01/2023 au 29/12/2023	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			